

Accompagnement VAE Educateur de Jeune Enfant (EJE)

Mise à jour le : 28/03/2025

Financements possibles

CPF

France Travail

Employeur

Diplôme préparé :

DE Éducateur de Jeune Enfant (EJE)

Durée :

1 à 8 mois

Vous souhaitez démarrer une **VAE EJE** pour valider le diplôme d'Etat d'**Educateur de Jeunes Enfants**, et être enfin reconnu pour vos compétences et expériences ?

Nous vous proposons ce **guide**, qui étape par étape, vous expliquera toute la démarche liée à cette **VAE**.

Au programme :

- Une présentation rapide de la VAE DEEJE
- L'étape de la faisabilité de votre projet de VAE
- La rédaction du livret 2
- Une présentation du déroulement de l'oral avec le jury de VAE
- Et enfin des informations sur la réforme du diplôme d'EJE et les conséquences sur la VAE

Le diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants, comme les cinq diplômes du domaine social, a fait l'objet d'une réforme, aujourd'hui effective.

Ce guide se base donc sur le nouveau référentiel.

Nous vous proposons un accompagnement dédié et personnalisé.

Nos accompagnateurs sont tous :

- Motivés, intéressés et compétents et véritablement empathiques.
- D'abord éducateur de jeunes enfants ou éducateurs spécialisés, expérimentés.
- Puis intervenants en Thérapie Sociale, attentifs à construire un cadre et une relation d'accompagnement véritablement opportune et bienveillante. Ils supervisent et forment des professionnels des milieux éducatif, social et sanitaire. Ils sont exercés à manier les concepts et théories utiles pour traiter de la réalité, dans sa complexité.

Notre accompagnement spécifique s'adresse à tous. Des doutes de soi, de sa légitimité, de sa faculté à réussir cette démarche et son écriture dans toutes ses étapes, sont à considérer et à lever prioritairement pour valoriser vos expériences et vous permettre d'être mieux pleinement auteur de votre formation et de la validation des acquis de votre expérience.

La VAE c'est comme une grande randonnée !

Certains veulent la réaliser en marchant, en trek, en courant, quand d'autres ont besoin de préparer le sac à dos ensemble, d'envisager les haltes et repos, et la possibilité momentanée de mettre le genou à terre.

En guide expérimenté, nous vous accompagnons quel que soit votre niveau, et votre volonté. Tantôt devant montrant le chemin ou ouvrant la voie, tantôt en appui et soutien, nous sommes et restons à côté, concernés et attentifs, déterminés à vous permettre de planter votre drapeau au sommet et partager votre joie de réussir votre projet.

Comment se passe une VAE EJE ?

Cette VAE est gérée par l'ASP : l'**Agence de Service de Paiement**, organisme public placé sous la tutelle du **Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche et du Ministère chargé de l'Emploi**.

D'une manière générale, l'ASP gère la VAE dans le **domaine sanitaire et social** (pour une partie des diplômés avec le DAVA).

Trois étapes composent votre **VAE d'EJE**

- L'étape de la faisabilité de votre projet à réaliser sur le site FRANCE VAE : afin de vérifier l'adéquation de vos compétences avec les attendues du DEEJE
- La réalisation du **livret 2** : cette partie va vous demander un certain temps de rédaction, de travail, de réflexion et de recherches. Vous y développerez votre expérience et choisirez les **expériences** les plus **pertinentes** et les plus **significatives**
- L'**oral avec le jury** : à la suite du dépôt de livret 2 et en fonction des dates de sessions fixées, vous serez convié à un oral avec le jury

VAE DEEJE : NOUVELLE PLATEFORME POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE

Pour démarrer votre VAE, depuis la dernière réforme de la VAE, vous devez passer par la plateforme unique France VAE, sauf si vous êtes salarié du public (rendez-vous sur le site de l'ASP).

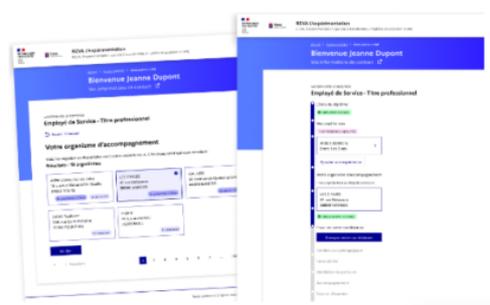
Passer

Je suis candidat Je suis professionnel de la VAE

Bienvenue sur le portail de la VAE

Découvrez la version beta du portail officiel du service public de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Notre mission est de fournir un espace unique rassemblant candidats et professionnels de la VAE autour d'un nouveau dispositif modernisé, simplifié et sécurisé par la loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022.



ETUDE DE FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET DE VAE

Auparavant, vous complétiez un **dossier de recevabilité**, nommé **livret 1**.

Cela est terminé et remplacé par l'**étude de faisabilité** (sauf pour les salariés du privé qui continuent sur le parcours de droit commun).

Pour ce faire, vous devez saisir votre demande directement dans la plateforme unique France VAE, précédemment présentée.

Vous pouvez alors être accompagné dès le démarrage par un **Architecte de la VAE** (prestation tarifée), ou réaliser votre démarche en autonomie.

ATTENTION, comme précisé : Si vous êtes salarié du public ou retraité, vous n'êtes, en revanche, pas éligible au parcours disponible par FRANCE VAE. Il convient de créer votre compte sur le site de l'ASP puis de compléter le livret 1.

Passons désormais au **livret 2**.

VAE EJE : DEUX REFERENTIELS A CONSULTER

Le site de l'ASP vous propose l'accès à **deux référentiels** dont vous retrouverez les liens ci-dessous :

- le référentiel des activités incluant les fonctions
- ainsi que le référentiel des compétences

Nous vous recommandons de travailler sur les domaines de compétences, et non par fonctions.

Vous disposez également d'un **référentiel mis à jour en Mars 2020** avec 4 domaines de compétences et 8 blocs de compétences, qui vous aidera à compléter le livret 2.

Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants - arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants	
Domaines de compétences	Blocs de compétences correspondants
DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille	<p>Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant</p> <p>Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille</p>
DC 2 Action éducative en direction du jeune enfant	<p>Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif</p> <p>Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant</p>
DC3 Communication professionnelle	<p>Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale</p> <p>Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social</p>
DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux	<p>Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels</p> <p>Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et partenaires</p>

DEEJE Référentiel des Compétences

Référentiel DEEJE Mars 2020

Dans le cadre d'une VAE, c'est principalement le **référentiel des compétences** qui doit attirer votre attention.

En effet, c'est sur cette base que vous serez évalué après rédaction de votre **livret 2**.

Vous devez donc comprendre les attendus de ce **référentiel**, les traduire en **compétences-clés**, et **sélectionner** dans votre **expérience** des **missions**,

des **activités** et des **compétences** à développer (**savoir-être et savoir-faire**) qui vous permettront de démontrer au jury votre expertise.

Le **référentiel des activités** (fonctions), quant à lui, peut vous orienter ensuite ou vous éclairer sur le choix de vos expériences à sélectionner. Ce n'est, cependant, pas sur cette base que vous serez évaluée.

Le référentiel des compétences du DEEJE (VAE)

Pour résumer le **nouveau référentiel** qui est désormais en vigueur, présentant quatre **domaines de compétences** et huit blocs de compétences, vous trouverez à ce sujet et un peu plus loin dans l'article, des informations sur les changements liés à la réforme des diplômes du domaine social et les incidences sur la **VAE**.

- DC1 : **Accueil et Accompagnement du jeune enfant**. Dans cette partie, vous développerez des compétences liées à l'accueil de l'enfant (pratique éducative), son développement et votre accompagnement dans ce développement. Vous y associerez également l'accueil et l'accompagnement de la famille (accompagnement à la parentalité).
-
- DC2 : **Action éducative en direction du jeune enfant**. Vous vous attacherez ici à développer des situations éducatives que vous avez conçues, et qui se veulent ludiques, préventives et en direction de l'enfant. Votre action s'intégrera et se coordonnera avec l'équipe pluriprofessionnelle, afin de mesurer et d'en évaluer ses résultats, et proposer des actions correctrices ou des améliorations.
- DC3 : **Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle**. Pour synthétiser ce domaine de compétences, il représente votre capacité à travailler en équipe autour du projet éducatif, social et pédagogique de votre service/structure, et met en lumière votre place dans cette équipe et votre positionnement en tant qu'EJE

- DC4 : **Les Dynamiques Interinstitutionnelles, Partenariats et Réseaux**. Vous présenterez ici votre compréhension du système institutionnel, le travail en réseau auquel vous participez directement, ainsi que la conclusion de partenariat. Autant de notions qu'il vous faudra dans un premier temps définir et référencer. Vous pourrez également présenter comment vous actualisez vos connaissances dans votre domaine d'activités (veille professionnelle).

Intéressons-nous désormais au **livret 2**, et à la façon de le compléter.

VAE DEEJE LIVRET 2

Une fois la faisabilité de votre projet menée, vous devez ensuite compléter le **livret 2**.

Vous avez la possibilité de télécharger les deux exemplaires (PDF et Word)

La rédaction de ce **livret** vous demandera un temps personnel important pour **rédigier, lire, analyser votre expérience**, vous **interroger** sur votre pratique professionnelle et comprendre également l'**environnement** dans lequel vous évoluez.

Vous retrouverez également des ressources supplémentaires en fin d'article, pour vous accompagner étape par étape à compléter les rubriques du nouveau livret 2, paru en le 02/02/2021.

Lorsque votre livret 2 sera complété et renvoyé, vous serez par la suite convié à un oral avec le jury.

C'est ce dernier rendez-vous que nous allons ensemble développer.

VAE EJE : l'oral avec le jury

Vous recevrez une convocation pour un **oral avec le jury**, qui sera généralement composé de professionnels et d'enseignants/formateurs.

Vous ne présenterez pas votre livret durant cet oral.

Le jury aura déjà réalisé un travail d'analyse sur votre expérience.

Cet entretien se déroulera en **deux phases** :

- Une première partie où vous vous présenterez : entre 5 et 10 minutes

- Suivi d'un temps d'échanges avec le jury qui vous posera un certain nombre de questions

Ces questions peuvent être liées aux expériences développées dans votre livret 2, aux lois et environnements présentés dans votre dossier (**protection de l'enfance, handicap...**).

Il n'y a pas deux oraux identiques.

Pensez à préparer ce dernier rendez-vous avec le jury en :

- Travaillant votre **présentation personnelle**
- Repérant les **fragilités** dans votre dossier : il y en a toujours après relecture. L'idée est simplement d'être en capacité de les compléter
- Connaissant de façon synthétique les lois, décrets, règles et procédures évoquées pour être en capacité d'en effectuer un résumé rapide

DEEJE : Langue étrangère obligatoire

Dans le cas où vous ne présentez pas de situations développant cette compétence, vous ne serez pas pénalisé.

En d'autres termes, si vous développez toutes les compétences attendues d'un éducateur ou d'une éducatrice de jeunes enfants, à l'exception d'une langue étrangère, vous aurez votre diplôme.

Si toutefois vous proposez une situation qui développe cette pratique de langue étrangère dans vos missions, cette compétence sera naturellement valorisée.

VAE EJE – CONCLUSION

Si cette démarche demande du temps personnel, c'est aussi un très bel exercice à réaliser pour apprendre à :

- **se connaître**
- **comprendre son fonctionnement** et ses choix
- savoir ce qu'on souhaite pour son **futur professionnel** et **personnel**
- valoriser toute votre **expérience** et la traduire par un **diplôme**

Et vous : allez-vous vous lancer dans cette démarche de reconnaissance et de validation des acquis issus de l'expérience ?

Si vous souhaitez rejoindre les éducateurs/éducatrices qui nous ont déjà fait confiance pour les accompagner : contactez nous.

Pour répondre à votre demande et aux enjeux qui l'accompagnent, nous vous proposons un dispositif qui permet de vous accompagner **pas à pas, en fonction de votre rythme et modulable** en fonction de l'évolution des besoins du professionnelle.